

Passez en
classe élite
partout dans
le monde

CARTE DE CRÉDIT
MASTERCARD^{MD}
WORLD ELITE^{MD}

Guide du détenteur

› RÉCOMPENSES	4
› REMBOURSEMENT DE FRAIS DE VOYAGE	6
› ASSURANCES	8
› AVANTAGES	12
› NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS.....	16

Le contenu et les conditions du programme décrits dans le présent guide sont sujets à changement.

Bienvenue dans l'univers de Mastercard World Elite

Votre carte Mastercard World Elite vous offre tous les avantages d'une carte voyage et plus encore : un programme de protection compétitif et un plan récompenses bonifié.

Parce que vous faites maintenant partie du groupe sélect des détenteurs de la carte Mastercard World Elite de la Banque Nationale, vous passez en mode supérieur.

Le Plan récompenses À la carte^{MD}

FAITES-VOUS PLAISIR SANS TARDER!

La carte Mastercard World Elite vous permet d'amasser des points à un rythme accéléré, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Accumulez jusqu'à 5 points lorsque vous faites des achats dans certaines catégories sélectionnées¹.

Accumulation par catégorie d'achats sélectionnée	
Épicerie et restaurant ²	Jusqu'à 5 points par dollar d'achat, selon les conditions applicables*.
Essence et recharge électrique ³	2 points par dollar d'achat
Facture récurrente ⁴	2 points par dollar d'achat
Agence Voyage À la carte ^{MC, 5}	2 points par dollar d'achat
Autre achat ⁶	1 point par dollar d'achat

* L'accumulation de points sur les dépenses d'épicerie et restaurant dépend du montant mensuel brut total porté au compte de carte de crédit, toutes catégories confondues. Obtenez 5 points par dollar d'achat sur les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant. L'accumulation de 5 points par dollar d'achat est valide pour la première tranche de 2 500 \$ d'achats mensuels bruts portés au compte. Au-delà de ce montant, les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant donneront droit à l'accumulation de 2 points par dollar d'achat. Le calcul du montant des achats mensuels bruts est en fonction de la facturation mensuelle.

Les points accumulés seront portés à votre compte une fois par mois, si votre compte est en règle⁷ à la date du relevé.

Échangez vos points contre une foule de récompenses

- › Voyages
- › Articles de marques renommées
- › Cartes-cadeaux

Pour échanger vos points contre une récompense, pour obtenir le solde de vos points récompenses ou pour plus d'information, visitez recompensesalacarte.bnc.ca. Commander en ligne est la façon simple, rapide et sécuritaire d'obtenir vos récompenses.

Enregistrez-vous dès maintenant sur recompensesalacarte.bnc.ca.

LA LIBERTÉ DE VOYAGER SANS RESTRICTION

La carte Mastercard World Elite vous permet de voyager où et quand vous voulez, sans restriction. Vous choisissez la destination, le moyen de transport, le transporteur, les dates du voyage, l'agence de voyages ou la compagnie aérienne. Portez votre achat à votre carte Mastercard World Elite et échangez vos points contre un rabais voyage en visitant la section **Voyage** sur **recompensesalacarte.bnc.ca** dans les 60 jours suivant votre achat. Appliquez vos rabais voyages comme il vous plaît : un billet d'avion, une location de voiture, un hôtel, une croisière, etc.

Obtenez encore plus avec l'agence en ligne Voyage À la carte

En réservant votre voyage auprès de l'agence en ligne Voyage À la carte, vous profitez d'avantages supplémentaires.

- › Réduisez le coût de votre forfait ou de vos billets d'avion en payant votre achat en partie ou en totalité avec vos points récompenses
- › Accédez à tous les produits et services offerts habituellement par les agences de voyages et les voyagistes de renom
- › Profitez d'une grille d'échange de points plus avantageuse en réservant vos voyages avec l'agence

Réservez votre voyage en ligne en visitant la section **Voyage** du site **recompensesalacarte.bnc.ca**. Vous pouvez aussi communiquer avec nos experts⁸ pour obtenir des conseils en appelant au **1 800 561-3653**.

Remboursement de frais de voyage⁹

Offrez-vous ces petits suppléments qui font les meilleurs voyages avec la carte Mastercard World Elite. Pour chaque période de 12 mois vous pouvez obtenir, par compte, un montant global de 150 \$ de remboursement de frais de voyage pour les dépenses éligibles dans les catégories suivantes :

- › Stationnement
- › Bagages
- › Sélection de sièges
- › Accès aux salons d'aéroport
- › Surclassement de billets d'avion

DEMANDER UN REMBOURSEMENT

En ligne

- 1- Ouvrez une session sur **recompensesalacarte.bnc.ca**.
Si vous n'avez pas de profil en ligne, cliquez sur «Se connecter» pour en créer un.
- 2- Une fois votre session ouverte, cliquez sur «Frais de voyage».
- 3- Remplissez le formulaire de demande de remboursement.

Par téléphone

Appelez le service à la clientèle au **1 800 341-8083** (sans frais) afin qu'un agent vous assiste avec votre demande de remboursement de frais de voyage.

Le remboursement aura lieu une fois votre demande approuvée. Vous devez faire votre demande de remboursement dans les 60 jours suivant l'achat. Les montants seront remboursés directement sur votre compte de carte de crédit Mastercard World Elite. Veuillez prévoir un délai maximal de 7 jours ouvrables pour le traitement du remboursement à compter de la date de soumission de votre demande. La Banque Nationale se réserve le droit de demander des pièces justificatives supplémentaires pour des fins de validations (ex. : factures). Vous devez conserver tous les reçus et toutes les pièces justificatives pour une période de 12 mois à partir de la date à laquelle vous avez fait votre demande de remboursement.

Veillez consulter l'annexe C de votre Plan récompenses À la carte pour connaître les conditions applicables aux remboursements de frais de voyage. Ce document est disponible à **recompensesalacarte.bnc.ca** dans la section ***Règles du plan***.

Des protections rassurantes

ASSURANCE VOYAGE

Assurance soins médicaux d'urgence – hors province de résidence

Vous bénéficiez d'assurance couvrant les soins médicaux d'urgence, à l'extérieur de votre province de résidence, incluant entre autres: les frais d'hospitalisation, les factures des médecins, les médicaments sur ordonnance prescrits d'urgence, les soins dentaires à la suite d'un accident, le vol de retour d'urgence au Canada lorsque nécessaire pour raisons médicales, une allocation de subsistance et des services de rapatriement au Canada.

Toutes ces protections s'appliquent à vous, en tant que détenteur principal, à votre conjoint(e), ainsi qu'à vos enfants à charge qui vous accompagnent, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$ par personne.

La couverture de cette assurance ne s'applique pas aux voyages d'une durée supérieure à celle mentionnée ci-dessous et est déterminée selon l'âge de la personne assurée :

Personne âgée de	Durée maximale du voyage
54 ans et moins	60 jours
55 à 64 ans	31 jours
65 à 75 ans	15 jours

Si la durée de votre voyage dépasse ce nombre de jours, aucune protection ne vous sera octroyée. Nous vous recommandons alors fortement de souscrire l'assurance voyage optionnelle (voir les détails à la page 12).

En cas d'accident ou de maladie pouvant nécessiter des soins médicaux ou une hospitalisation à l'extérieur de votre province de résidence, communiquez avec le service d'assistance avant d'engager des dépenses.

Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous référer au Certificat d'assurance et d'assistance 713705-3, disponible en ligne, pour en connaître les détails¹⁰.

Assurance annulation de voyage

Si un événement imprévisible empêche ou retarde la tenue de votre voyage, votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même êtes couverts, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par personne. Ce montant inclut jusqu'à 500 \$ par personne assurée, par voyage pour les frais de subsistance. Le conjoint qui voyage sans le titulaire principal bénéficie de la protection s'il est un utilisateur autorisé de la carte et, dans cette situation, les enfants à charge qui l'accompagnent sont également couverts.

Assurance interruption de voyage

Si un événement imprévisible cause une interruption de votre voyage après votre départ, votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même êtes couverts, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par personne. Ce montant inclut jusqu'à 3 000 \$ par personne assurée, par voyage, pour les frais de subsistance (retard de plus de 6 heures).

Assurance retard de vol de départ

En cas de tout retard de plus de quatre heures du vol de départ, cette assurance prévoit, pour votre conjoint(e), vos enfants à charge qui vous accompagnent et vous-même, une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée pour les frais de subsistance.

Assurance bagages

Vos bagages, ceux de votre conjoint(e) et de vos enfants à charge qui vous accompagnent sont couverts en cas de perte, endommagement ou vol, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par personne. Une indemnité pouvant atteindre 500 \$ par personne assurée vous sera versée en cas de tout retard de plus de six heures des bagages enregistrés.

Assurance location de véhicules

Exonération en cas d'accident ou de dommages causés à un véhicule loué avec votre carte pour une période de 48 jours ou moins, jusqu'à 65 000 \$.

PROTECTION ACHATS

Assurance achats

La majorité des articles personnels neufs achetés avec votre carte sont protégés contre le vol ou les dommages pour une période de 180 jours suivant la date d'achat. Selon le cas, l'article peut être remplacé, remboursé ou réparé.

Prolongation de garanties

Garantie prolongée qui triple, jusqu'à deux ans de plus, la période de garantie du fabricant, lorsqu'applicable, sur la majorité des articles neufs achetés avec votre carte, au Canada ou à l'étranger. La prolongation de garanties s'applique pour autant que la garantie du fabricant soit existante et valable au Canada.

Assurance appareils mobiles

Répare ou remplace les appareils mobiles en cas de bris, de perte ou de vol jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Pour être couvert, l'appareil doit avoir été payé en entier avec la carte de crédit ou financé par un forfait dont le paiement est perçu chaque mois sur la carte.

SERVICE D'ASSISTANCE

Assistance médicale et générale

En cas d'accident ou si vous tombez malade subitement, où que vous soyez dans le monde, vous pouvez obtenir en tout temps :

- › toute l'assistance requise en cas de perte ou de vol de vos papiers d'identité;
- › le nom et les coordonnées d'un hôpital;
- › service d'aide pour la coordination du retour de vos enfants à charge si vous êtes hospitalisé (frais portés au compte de la carte Mastercard World Elite);
- › de l'information sur les ambassades et les consulats ainsi que des renseignements avant le départ sur les visas et les vaccins;
- › de l'information vous aidant à soumettre une réclamation à votre régie d'assurance maladie provinciale;
- › un service d'interprète pour les appels d'urgence;
- › un service d'aide pour régler les formalités requises en cas de décès;

- › de l'aide pour retrouver ou remplacer vos bagages perdus ou volés (les frais seront portés à votre compte);
- › en cas d'urgence à l'étranger, des virements de fonds qui seront portés au compte de votre carte, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ (si le solde du compte le permet);
- › l'assistance requise pour remplacer les billets ou autres documents de voyage indispensables qui ont été perdus ou volés en cours de voyage.

Assistance juridique

Si vous faites face à des problèmes juridiques à l'extérieur de votre province de résidence, vous avez la possibilité de recevoir :

- › les coordonnées d'un conseiller juridique local;
- › de l'aide pour prendre les dispositions nécessaires afin d'obtenir jusqu'à 5 000 \$ en règlement d'un cautionnement ou de frais juridiques.

SERVICE GLOBAL MASTERCARD

En cas de perte ou de vol de votre carte Mastercard World Elite à l'étranger, vous recevrez l'assistance dont vous avez besoin :

- › signalement de votre carte perdue ou volée;
- › émission d'une carte de remplacement temporaire;
- › avance de fonds en quelques heures dans presque tous les pays du monde (si le solde du compte le permet).

Vous pourrez obtenir le numéro sans frais de ce service en ligne, à votre hôtel ou dans un annuaire téléphonique sous l'appellation « Mastercard Global Service ».

Des avantages appréciables qui font une différence

Votre carte a été conçue spécialement pour vous et pour répondre à tous vos besoins, grâce à des avantages appréciables qui font une différence.

ASSURANCE VOYAGE OPTIONNELLE

Elle permet de remplacer l'assurance soins médicaux d'urgence – hors province de résidence dans les cas suivants :

- › la durée du voyage est supérieure à celle couverte par l'assurance soins médicaux d'urgence – hors province de résidence;
- › la personne est âgée de 76 ans et plus.

Elle permet aussi de compléter les assurances annulation ou interruption de voyage si les montants excèdent les protections offertes.

Pour connaître la tarification et souscrire à cette assurance optionnelle, composez le **514 871-7500** (région de Montréal) ou le **1 877 871-7500** (ailleurs au Canada).

CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez faire émettre jusqu'à trois cartes Mastercard World Elite supplémentaires. Les points récompenses accumulés avec ces cartes s'ajouteront aux vôtres. Des frais annuels s'appliquent pour chaque carte supplémentaire émise. Pour connaître les frais en vigueur, visitez **bnc.ca/mastercard**.

TRANSFERT DE SOLDE¹¹

Transférez les soldes de vos autres cartes de crédit, détenues dans des institutions financières différentes ou des grands magasins, à votre carte Mastercard World Elite.

SERVICES AUTOMATISÉS

Votre carte Mastercard World Elite est dotée d'un numéro d'identification personnel (NIP) qui vous permettra d'accéder en tout temps à vos comptes bancaires par l'entremise des guichets automatiques des réseaux *Interac*^{MD} et Mastercard Cirrus^{MD}.

AVANCES DE FONDS¹¹

Disponibles en tout temps, partout dans le monde, aux guichets automatiques de la Banque Nationale, des réseaux *Interac* et Mastercard Cirrus.

DÉBIT PRÉAUTORISÉ

Lorsque vous adhérez à ce service, le paiement de votre compte de carte Mastercard World Elite sera automatiquement prélevé à l'échéance sur le compte de transaction que vous détenez à la Banque Nationale ou dans une autre institution financière.

RESPONSABILITÉ ZÉRO DE MASTERCARD

Dans le cas d'une utilisation non autorisée de votre carte, la protection Responsabilité zéro couvre tous les achats effectués avec votre carte dans un magasin, par téléphone ou sur Internet. Certaines conditions s'appliquent. Visitez **mastercard.ca** pour obtenir tous les détails à ce sujet.

MASTERCARD ID CHECK^{MC}

Mastercard ID Check est un code sécurisé qui vous protège contre les fraudes lorsque vous faites des achats en ligne. Il s'agit d'un code à usage unique, envoyé par texto ou par courriel, selon votre préférence. Il permet de vérifier que c'est bien vous qui faites la transaction.

PROTECTION OPTIONNELLE CONTRE LES DÉCOUVERTS

Pour bénéficier de cette protection, il vous suffit de relier vos comptes bancaires courants de la Banque Nationale à votre carte Mastercard World Elite, puis d'activer sur votre carte la protection contre les découverts. Pour ce faire, communiquez avec un représentant de notre centre d'appels, sans frais, au **1 866 444-1379**.

PAIEMENT AUTOMATIQUE DE FACTURES

Le paiement automatique de factures sur votre carte de crédit Mastercard World Elite comporte de nombreux avantages : il vous évite les frais de paiement en retard de vos fournisseurs de services mensuels (par ex. : services téléphoniques ou de câblodistribution) et il effectue les paiements pour vous.

Pour plus d'informations sur les cartes supplémentaires, le transfert de solde, le débit préautorisé et le paiement automatique des factures, veuillez composer le **514 394-1427** ou le **1 888 622-2783**.

- 1 Pour plus d'information, veuillez consulter le Plan récompenses À la carte depuis recompensesalacarte.bnc.ca.
 - 2 Épicerie et restaurant: L'accumulation de points sur les dépenses d'épicerie et restaurant dépend du montant mensuel brut total porté au compte de carte de crédit, toutes catégories confondues. Obtenez 5 points par dollar d'achat sur les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant. L'accumulation de 5 points par dollar d'achat est valide pour la première tranche de 2 500 \$ d'achats mensuels bruts porté au compte. Au-delà de ce montant, les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant donneront droit à l'accumulation de 2 points par dollar d'achat. Le calcul du montant des achats mensuels bruts est en fonction de la facturation mensuelle.
 - 3 Essence et recharge électrique: Pour obtenir 2 points par dollar d'achat, vous devez régler vos achats d'essence ou de recharge électrique dans une station-service ou dans certains magasins à grande surface. Certains commerçants peuvent vendre des produits ou des services identiques ou semblables à ceux des commerçants admissibles, ou sont des commerçants distincts situés dans les mêmes locaux que les commerçants admissibles, mais sont classés par Mastercard dans des catégories différentes. Les achats effectués auprès d'autres commerçants ne donnent droit qu'aux points récompenses de base. Pour consulter la liste complète des codes Mastercard associés aux commerçants admissibles, télécharger le document des conditions du Plan récompenses À la carte depuis recompensesalacarte.bnc.ca.
 - 4 Facture récurrente: Les paiements de factures récurrentes sont définis comme des paiements effectués mensuellement ou régulièrement et qui sont automatiquement prélevés par le commerçant sur votre carte Mastercard World Elite Banque Nationale. Ce ne sont pas tous les commerçants qui offrent des paiements récurrents, et ce ne sont pas tous les paiements récurrents qui sont considérés comme des paiements de factures récurrentes. Par conséquent, certains paiements pourraient ne pas donner droit aux points récompenses accélérées.
 - 5 Voyage À la Carte: Pour obtenir 2 points par dollar d'achat, vous devez régler vos achats admissibles via la section de l'agence Voyage À la carte de notre site Récompenses À la carte^{MC}.
 - 6 Autre achat: Par exemple, si vous dépensez mensuellement 400 \$ pour l'épicerie, 200 \$ pour l'essence, 100 \$ pour factures récurrentes et 150 \$ d'autres achats, les 850 \$ dépensés généreront 2 750 points, répartis de la manière suivante: 2 000 points pour les dépenses à l'épicerie (puisque le montant mensuel brut total est de 850 \$, soit moins de 2 500 \$), 400 points pour les dépenses en essence, 200 points pour factures récurrentes et 150 points pour autre achat.
 - 7 Votre compte est en règle lorsque vous respectez les obligations de votre convention de carte de crédit (ex. effectuer le paiement minimum au plus tard à la date d'échéance).
 - 8 Des frais s'appliquent si vous réservez votre voyage par téléphone.
 - 9 Le remboursement maximum de 150 \$ peut être demandé du 1 janvier au 31 décembre de chaque année. Les dépenses admissibles sont:
 - stationnement
 - bagages
 - sélection de sièges
 - accès aux salons d'aéroport
 - surclassement de billets d'avion

Une demande de remboursement doit être faite dans les 60 jours suivant la date de l'achat. Les frais de voyage doivent être portés au compte de carte de crédit Mastercard World Elite de la Banque Nationale. Le remboursement maximum de 150 \$ est applicable par compte. Un remboursement inutilisé une année ne peut être reporté à l'année suivante. Vous pouvez faire votre demande en ligne au recompenses.bnc.ca ou en communiquant au 1 800 341-8083 (sans frais) afin qu'un agent vous assiste avec votre demande de remboursement de frais de voyage.
 - 10 Les services d'assurance et d'assistance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, et CanAssistance inc. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.
 - 11 Sous réserve des conditions énoncées à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard de la Banque Nationale du Canada.
- MC ID CHECK est une marque de commerce de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- MC VOYAGE À LA CARTE et RÉCOMPENSES À LA CARTE sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada. L'agence Voyage À la carte est gérée par Transat Distribution Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 753141).
- MD INTERAC et RÉSEAU INTERAC sont des marques déposées d'Interac corp. Utilisées sous licence.
- MD MASTERCARD, CIRRUS et WORLD ELITE sont des marques déposées de Mastercard Internationale inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- MD PLAN RÉCOMPENSES À LA CARTE est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.

Numéros de téléphone importants

Centre de récompenses À la carte

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 847-8280
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 341-8083
- › Site Internet..... recompensesalacarte.bnc.ca

Service à la clientèle 24 heures

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada 514 394-1427
- › Au Canada et aux États-Unis 1 888 622-2783
- › Télécopieur 514 394-4018

Signalement d'une carte perdue ou volée

- › Montréal et sa région ou à frais virés de l'extérieur du Canada..... 514 281-3159
- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 800 361-0070

Remboursements de frais de voyage

- › Sans frais 1 800 341-8083

Assurance

Pour toute demande d'indemnité ou pour obtenir de l'assistance

- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 888 235-2645
- › Ailleurs dans le monde..... 514 286-8345

Achat d'assurance voyage optionnelle

- › Au Canada et aux États-Unis..... 1 877 871-7500
- › Ailleurs dans le monde..... 514 871-7500

Site Internet bnc.ca/mastercard

Pour obtenir de plus amples renseignements,
communiquez avec nous en composant :

514 394-1427
1 888 622-2783



30164-001 (2022/09)

© 2022 Banque Nationale du Canada.
Tous droits réservés. Toute reproduction
totale ou partielle est strictement interdite
sans l'autorisation préalable écrite
de la Banque Nationale du Canada.